

En outre, le Ministère appuie les activités des organismes culturels, des associations d'artistes et des industries culturelles, et il cherche à protéger le statut socio-économique des artistes québécois par des initiatives au plan législatif.

Par l'intermédiaire de ses bureaux régionaux, le ministère des Affaires culturelles est présent dans tous les coins de la province. Il exploite un réseau de sept conservatoires de musique et de deux conservatoires d'art dramatique, qui sont consacrés à la formation des jeunes artistes dans ces disciplines. Les Archives nationales du Québec, également actives partout dans la province, sont responsables de la cueillette, de la conservation et de la diffusion du patrimoine québécois dans ce domaine et jouent un rôle important au niveau de la protection, de la conservation et de la promotion des archives privées.

Le Ministère administre également la Bibliothèque nationale du Québec, qui recueille, conserve et diffuse des travaux publiés au Québec et des livres au sujet du Québec publiés à l'étranger. Il est aussi responsable du Centre de conservation du Québec, qui se consacre à la restauration des œuvres d'art.

De concert avec le ministère de l'Enseignement supérieur et des Sciences, le ministère des Affaires culturelles accorde annuellement le Prix du Québec à des citoyens de la province qui se sont distingués dans les domaines de la littérature, des arts visuels, des arts d'interprétation, du cinéma, des sciences humaines et des sciences.

**Ontario.** Le ministère de la Culture et des Communications accorde son soutien à un large éventail d'activités en vue de stimuler l'expression culturelle, de préserver la culture et de promouvoir l'excellence tant au plan individuel que communautaire. Il appuie les arts dans leurs diverses manifestations, dans toutes les régions de l'Ontario. L'aide gouvernementale est accordée selon le principe de l'indépendance, les décisions en matière artistique étant dissociées du processus politique. En outre, le Ministère verse des fonds au Conseil des Arts de l'Ontario ainsi que des subventions aux galeries et aux organismes de services artistiques. Le Conseil accorde lui-même de l'aide financière à des organismes et à des artistes dans un grand nombre de disciplines.

Les établissements et les organismes culturels de la province détiennent ensemble des collections dont la valeur excède 1 milliard de dollars, ils occupent des installations dont la valeur est estimée à 500 millions de dollars et absorbent plus de 40 % du budget du Ministère. Ainsi, ce dernier accorde son soutien au Musée des beaux-arts de l'Ontario, à CJRT-FM, à la collection McMichael d'art canadien, au Conseil des Arts de l'Ontario, à la Société

de développement du cinéma de l'Ontario, à la Fondation du patrimoine de l'Ontario, au Centre des sciences de l'Ontario, aux Jardins botaniques royaux, au Musée royal de l'Ontario, à Science North ainsi qu'à TV Ontario.

Afin de contribuer au développement de la culture canadienne, le Ministère s'efforce de mettre en œuvre des modalités de soutien complètes à l'intention des industries culturelles. Il agit également à titre de porte-parole des industries culturelles au sein du gouvernement provincial et constitue leur principale source de renseignements au sujet des programmes qu'offrent la province et d'autres instances.

Le Ministère fournit de l'aide financière et technique à l'appui de l'intérêt de plus en plus grand manifesté à l'égard du patrimoine dans les collectivités de l'Ontario. Il fournit également des ressources en personnel aux programmes de la Fondation du patrimoine de l'Ontario, l'organisme provincial qui joue le rôle de chef de file en matière de préservation et de promotion des ressources du patrimoine.

Les Archives de l'Ontario ont pour mandat de préserver le patrimoine documentaire inestimable de la province. Par l'intermédiaire de ces programmes et services, le public a accès à la fascinante collection de journaux intimes, de manuscrits, de photographies, de cartes, de dessins et de dossiers gouvernementaux que possède l'établissement. Des crédits d'exploitation et des fonds destinés à des projets particuliers sont accordés pour aider les bibliothèques publiques de l'Ontario à faciliter le libre accès à une variété de ressources au chapitre des connaissances et de l'information.

Des centres d'information communautaires financés par le Ministère fournissent un service de renseignements personnels qui permet de faciliter l'accès aux services publics et volontaires au niveau local. L'Association des centres d'information communautaires de l'Ontario, avec l'appui du Ministère, est au service de ses membres dans toute la province.

**Manitoba.** Le ministère de la Culture, du Patrimoine et des Loisirs fournit, directement ou par l'entremise de ses différents services et organismes, les ressources nécessaires pour créer, promouvoir et poursuivre des activités et des programmes culturels, patrimoniaux et multiculturels. Les principaux organismes provinciaux tels que la Galerie d'art de Winnipeg, le Centre culturel ukrainien, l'Auditorium Brandon, le Musée manitobain de l'homme et de la nature, le Centennial Concert Hall et le Centre culturel franco-manitobain reçoivent des subventions directement du Ministère.

Certaines directions générales du Ministère se chargent des programmes communautaires, par